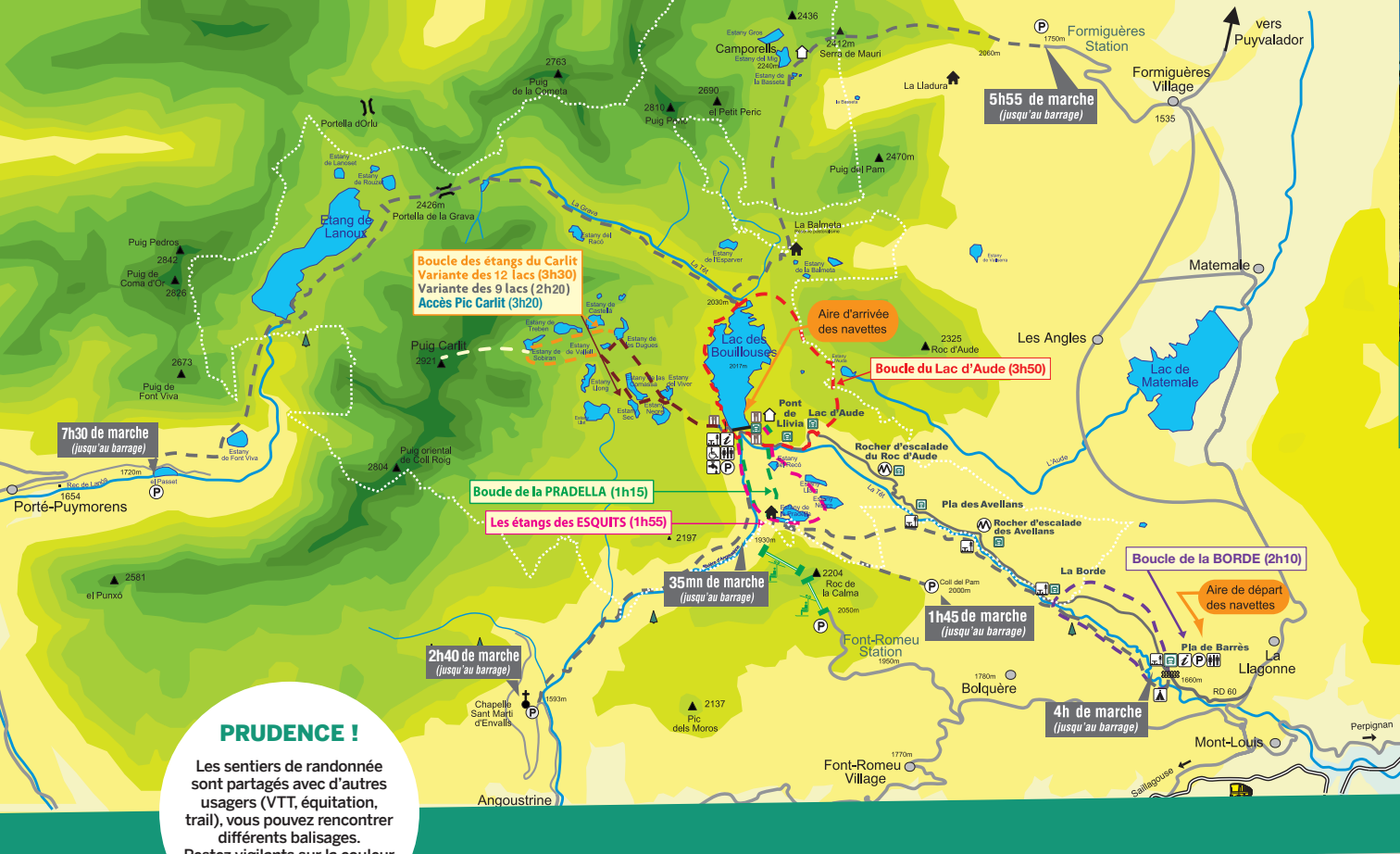




● Suivez le balisage pour rester sur le bon chemin

Bonne direction



Mauvaise direction



Changement de direction à droite



Légende

	Restauration		Eau potable
	Arrêt navettes		Site d'escalade
	Point Info		Sentier
	Toilettes		Route
	Parking		Limites du site classé
	Refuge non gardé		plus de 2600 m
	Refuge gardé		de 2400 à 2600 m
	Camping		de 2200 à 2400 m
	Aire de pique-nique		de 2000 à 2200 m
	Télesiège		de 1800 à 2000 m
			de 1600 à 1800 m
			de 1400 à 1600 m
			moins de 1400 m



Informations & Réservations



Renseignements, réservations
au point info du site.

**Ouvert tous les jours
du 8 mai au 11 octobre 2026**

04 68 04 24 61



leDepartement66.fr

LAC DES BOUILLOUSES

Site classé



Hydrîde CONSEIL
Exécution : Département des Pyrénées-Orientales - Direction de la Communication - Photos : M.Castillo, B.FRANKEL. 06/25 - Ne pas jeter sur la voie publique



leDepartement66.fr

Les lacs des Bouillouses

En plein cœur du site classé du Carlit, les lacs des Bouillouses vous invitent à de multiples randonnées : 60 km d'itinéraires balisés vous permettront de découvrir 27 étangs, une faune et une flore exceptionnelles.

Afin de préserver les richesses de ce patrimoine naturel, le Département met en place un plan de régulation de la circulation durant la saison estivale. L'accès au site classé du lac des Bouillouses se fait par navette au départ du Pla de Barres, ou en télésiège à partir de Font-Romeu.

Accueil

Vous trouverez au point info du barrage:

- des toilettes écologiques
- un point d'eau
- la mise à disposition gratuite de porte-bébés
- un espace boutique, topos, cartes....

Des aménagements

Aires de pique-nique : au Pla de Barrès, à la Borda, au Pla des Avellans et au barrage.

Feux autorisés uniquement dans les places aménagées et bétonnées à la Borda, au Pla des Avellans et sous le barrage.

⚠ Il peut y avoir des restrictions en cas de risque d'incendie, renseignez-vous au point info.

Où dormir/se restaurer

Vous trouverez plusieurs types d'hébergement et de restauration sur le site :

- Refuge des Bouillouses : 04 68 04 93 88
- Hôtel des Bones Hores : 04 68 04 24 22
- Auberge du Carlit : 04 68 04 22 23

Accès

POUR LA PÉRIODE ESTIVALE 2026,
LES NAVETTES CIRCULERONT :

- Les week-ends du 13-14, 20-21 et 27-28 juin 2026
- En service continu du samedi 4 juillet au dimanche 30 août 2026 inclus
- Les week-ends du 5-6, du 11 au 13 et des 19-20 septembre 2026

En dehors de ces périodes, l'accès est possible en véhicule personnel.

TARIFS (TTC)

> LES TITRES DE TRANSPORT

• ADULTE	8,5 €
• ADULTE tarif réduit	6,5 €
• ENFANT 5 à 12 ans	4,5 €
• JEUNE 13 à 25 ans	6,5 €
• ENFANT moins de 5 ans	0 €
• FORFAIT FAMILLE	21 €
• ENFANT supplémentaire	3,5 €
• VALLÉE DE LA TÊT	5,5 €

> LES FORFAITS (carte nominative valable toute la saison)

• SAISON ADULTE	22 €
• SAISON ENFANT	11 €

Pour la sécurité et le confort de l'ensemble des usagers, l'accès **des chiens** dans les navettes est autorisé sous réserve qu'ils soient équipés d'une muselière pour la totalité du trajet.

> **Muselières réglables : 7.5€**

> **Muselières non réglables : 6€**

Le nombre d'animaux est **limité à 5 maximum** par véhicule.

L'ACCÈS À PIED JUSQU'AU BARRAGE :

- Depuis la vallée d'Angoustrine, chapelle St Martin : 2h40
- Depuis le Pla de Barrès : 4h
- Depuis la station de Formiguères : 5h55
- Depuis le lac du Passet à Porté-Puymorens : 7h30
- Depuis le col del Pam : 1h45

Horaires des navettes

Service régulier de 7h à 19h
(retours tardifs toutes les
1/2 heures, de 19h à
20h30 pour la
dernière descente)

Des animations pour tous

■ Découverte du milieu naturel et de l'histoire du site avec un accompagnateur en montagne.

tous les mardis et jeudis du 14 juillet au 27 août 2026.
En demi-journée.
RDV 8h30 billetterie Barres et
13h30 au point info du barrage.

■ Un jeu d'orientation permanent

permettra aux enfants de partir à la découverte du site de manière ludique.
Topo gratuit disponible au point info.



Toutes les animations
sont **GRATUITES**
et soumises à réservation**

** Excepté pour le jeu d'orientation permanent

Des itinéraires balisés

- **Boucle des étangs du Carlit**
(Variante 12 lacs : 3h30)
(Variante 9 lacs : 2h20)
- **Accès Pic Carlit** (3h20)
- **Boucle de la Pradella** (1h15)
- **Les étangs des Esquits** (1h55)
- **Boucle du lac d'Aude** (3h50)
- **Boucle de La Borde** (2h10)

Topo gratuit disponible
au point info.

Plus d'informations sur
leDepartement66.fr



Règlement du site

Si vous aimez ce site,
aidez nous à le protéger !



Stationnement interdit
sur les espaces naturels et les abords de la RD60.

Feu strictement interdit en dehors des places à feu aménagées.
Plus de restrictions selon le risque incendie, renseignez-vous au point info.



Ne cueillez pas de fleurs,
aidez-nous à protéger la flore.

Animaux :
ne les approchez pas
et ne vous laissez pas approcher.



Caravanning interdit en site classé

Camping interdit, bivouac toléré
(de 21h à 7h).



Ramenez vos ordures, ne les laissez pas envahir la nature.

Ne laissez pas divaguer vos chiens,
respectez la tranquillité des troupeaux.



⚠ Camping-cars :

La pratique du camping-carisme est interdite en site classé.
Par arrêté municipal, le stationnement sur les parkings du barrage est interdit de 21h à 7h du 1^{er} juin au 30 septembre.
Des lieux d'accueil sont disponibles à proximité du site.